

## L'édito du Maire

Chères Villedousaises,  
Chers Villedousais,

Dans un souci constant d'améliorer la qualité de notre communication et de mieux répondre à vos attentes et après avoir renouvelé notre site internet, nous avons désormais le plaisir de vous informer que notre magazine communal évolue.

À partir de ce mois-ci, nous adoptons une nouvelle formule mensuelle, qui nous permettra de vous transmettre l'information de manière plus agile, tout en réduisant les coûts de fabrication.

Cette évolution se traduira par une version plus concise, plus ciblée et réactive, tout en maintenant notre engagement à vous offrir des contenus pertinents sur la vie locale, les événements, les manifestations associatives et les projets municipaux.

Nous espérons que cette nouvelle formule saura vous convaincre et comptons sur votre compréhension dans cette démarche qui vise à renforcer le lien entre la commune et ses habitants.

Bien à vous tous.

François  
VENDITTOZZI

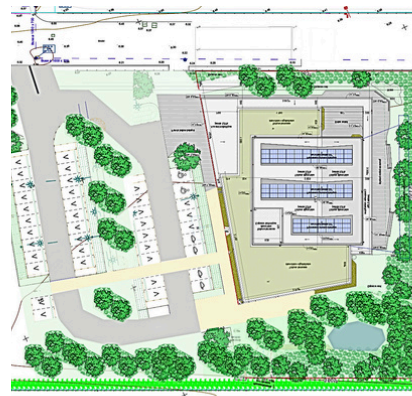
Maire de Villedoux,  
Vice-Président de la  
CdC Aunis-Atlantique

## “ La salle polyculturelle sur l'ancien stade ”

C'est en présence d'un public nombreux que le conseil municipal s'est réuni le mardi 11 février avec pour seul sujet à l'ordre du jour : le devenir de la salle polyculturelle tant attendue par la population et les associations locales.

En effet, des éléments nouveaux, indépendants de la volonté de la municipalité, l'ont amené à prendre d'urgence de nouvelles orientations pour en assurer la réalisation, en dépit du fait que l'entité commerciale prévue conjointement ne pourra être mise en œuvre.

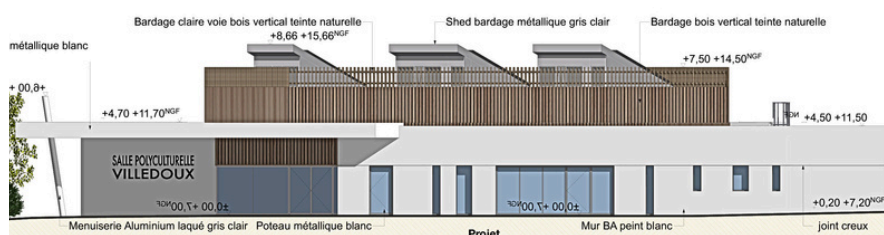
Alors que toutes les conditions de faisabilité et de montage financier étaient remplies, et de façon à ne pas hypothéquer l'avenir du projet, la municipalité a opté pour son déplacement sur le terrain du stade inutilisé depuis des années, et qui appartient à la commune. Le projet architectural, sans être modifié, s'intègre parfaitement dans ce cadre.



François Vendittozzi, maire, a présenté les modifications à caractère financier qui vont intervenir, laissant apparaître une économie potentielle d'environ 600 000€.

Les conseillers ont été invités à exprimer leurs questions avant d'être appelés à voter pour le transfert du projet. Ils ont autorisé le maire à procéder au dépôt d'un nouveau permis de construire permettant d'envisager sérieusement la pose de la première pierre en décembre 2025. Les conseillers ont voté à la majorité moins une voix contre, celle de Jean-Michel LOPEZ-BEAUDOIRE, conseiller municipal.

En outre, M. Le maire souhaite solliciter la commission "grands projets" aux fins d'envisager une alternative à l'implantation commerciale sur l'emprise foncière encore disponible de l'ancien stade, propriété de la commune. Ce point sera évoqué lors d'un prochain conseil municipal.



## Fin de l'ADSL

Le réseau historique en cuivre de l'opérateur Orange, par lequel transite l'ADSL, va progressivement disparaître au profit de la fibre optique. L'arrêt des services du réseau cuivre n'est pas encore prévu dans notre commune. Cependant, nous vous invitons tout de même à anticiper et à migrer dès que possible vers la fibre optique.

## ACTUALITÉS COMMUNALES

### Les récupérateurs d'eau

À la suite des pénuries d'eau de 2022 et 2023, des interdictions d'arroser pendant les mois de juin, juillet et août voire septembre, la commune a décidé de s'équiper de récupérateurs d'eau. Ces équipements seront installés sur les évacuations des eaux pluviales des bâtiments publics tels que l'église, l'école, la mairie ou encore les services techniques.

### L'Aire de fitness

Comme vous l'avez sûrement constaté, l'aire de fitness sur la plaine de jeux est achevée. Cependant, il faudra s'armer d'un peu de patience avant de pouvoir l'utiliser. En effet, le service technique va procéder à un engazonnement nécessaire de la zone, avec une technique d'hydromulching, ce qui contraint à une inaccessibilité totale du périmètre.

L'ouverture devrait avoir lieu courant du mois de mai.



### La borne électrique



La borne de recharge rapide pour véhicules électriques, située devant l'école, posée par le SDEER, propose deux tarifs de facturation dont un lié à l'abonnement "Mobiv".

Ces bornes sont présentes sur les 12 départements de Nouvelle-Aquitaine et l'abonnement annuel de 18,00€ fait bénéficier les utilisateurs d'un tarif préférentiel qui sera mis à jour courant juillet. Le coût est plus élevé qu'une charge à domicile pour les utilisateurs possédant ce type de véhicule mais elle permet, ponctuellement, une charge rapide.

### La propreté, un sujet collectif

Le chemin menant au canal Marans-La Rochelle était à l'origine, dédié aux agriculteurs pour accéder à leurs champs. Ces derniers ont ensuite accepté de le laisser libre d'accès aux promeneurs. Afin qu'il conserve son attrait, les propriétaires de canidés sont priés de bien vouloir ramasser les déjections de leur(s) chien(s) et de les tenir en laisse. Pour rappel, l'arrêté n°2025/14/P, réglementant la circulation des animaux dans Villedoux, est disponible sur le site de la commune.

## JEUNESSE

### Le samedi 29 mars 2025, une journée festive à Villedoux

Le **Carnaval de Villedoux** s'annonce exceptionnel cette année!

De nombreuses surprises qui raviront petits et grands vous y attendront : défilé, restauration, kermesse, structure gonflable...

Imaginez-vous déambuler dans les rues colorées, entourées de déguisements éclatants et de rires contagieux, une dernière danse de la joie autour de M.Carnaval, confectionné par les enfants du centre de loisirs, avant d'aller vous restaurer. Des jeunes et des bénévoles qui œuvrent ensemble pour vous offrir une journée pleine de souvenirs ! Au cœur de cette fête, une animation **Terr'ado**, créée par les talentueux ados de la MDJ, vous invite à plonger dans un univers d'énigmes et de découvertes. Ce parcours interactif vous fera explorer les recoins de la commune, tout en stimulant vos méninges. Ces adolescents, passionnés et déterminés, ont consacré de nombreuses heures à concevoir un programme qui allie amusement et apprentissage. Leur enthousiasme et leur créativité sont palpables, et ils sont impatients de partager leur œuvre avec vous. En participant au Terr'ado, vous soutiendrez leurs efforts, mais vous contribuerez également à renforcer l'esprit de cohésion du village. Ne manquez pas cette occasion de passer une belle journée en famille ou entre amis, à la découverte de notre patrimoine local tout en vous amusant.

Que vous soyez un expert en énigmes, en quête d'une aventure originale ou bien même d'une journée pause loisirs où l'on se retrouve tous, cette journée promet d'être captivante et de vous émerveiller.

Rendez-vous le **samedi 29 mars**, prêts à célébrer ensemble le Carnaval dans une ambiance festive et conviviale !







La Communauté de Communes a mis en place un Guichet Unique de l'Habitat, nommé **Gustaav**, afin d'aider les usagers à trouver des réponses fiables en matière d'habitat et un accompagnement adapté à leurs démarches.

Pour le consulter, 2 possibilités :

- Par téléphone au 05 46 56 41 26, du lundi au vendredi de 9h à 12h30
- Via le formulaire de contact présent sur le site internet : <https://gustaav.fr/>



**Gustaav.fr**



## ----- ASSOCIATIONS -----

### Comité des Fêtes

L'Assemblée générale du Comité des Fêtes s'est tenue le vendredi 31 janvier dans le local de la plaine de jeux.

Le président Anthony Déméocq a brossé le rapport moral, d'activités, et des comptes de l'année 2024 qui ont été adoptés à l'unanimité. Les discussions ont porté sur les manifestations prévues pour l'année 2025, à savoir soirées concerts le 7 mai et le 8 août, et un vide-garage sur la plaine de jeux le 7 septembre.

Enfin, le bureau issu d'un vote unanime est composé de :

- Président : Anthony DÉMÉOCQ
- Secrétaire : Pascale PÉPIN
- Trésorier : Stéphane MALBERT

Au terme de la réunion, l'assemblée a élu Jean-Paul SOHYER co-fondateur, président d'honneur.

+ d'infos : [comite.felavi@gmail.com](mailto:comite.felavi@gmail.com)



### Tennis de Table Villedoux Association

L'équipe TTVA continue son apprentissage. Notre équipe de Minimés a joué pour la journée N°2 au championnat Jeunes.



Noam Son, Nolan et Gabin se sont déplacés à Saintes samedi 8 février. Après avoir effectué 15 matchs très disputés, nos 3 jeunes ont terminé 2ème de leur poule. Nous étions 20ème au classement général, il faut être dans les 16 premiers pour faire la finale, c'est en bonne voie.

Prochaine date du championnat : 22 mars à Nieul/Mer.

+ d'infos : [ttva17230@gmail.com](mailto:ttva17230@gmail.com) - [www.ttva17230.fr](http://www.ttva17230.fr)



### Bibliothèque

Moment « Lecture » pour les enfants de l'Accueil de Loisirs avec Thomas, leur animateur, à la bibliothèque.



+ d'infos : [amicalebiblio.villedoux@gmail.com](mailto:amicalebiblio.villedoux@gmail.com)

### Association des Parents d'Élèves

L'APE "avec l'école", vous propose de passer commande de Madeleines Bijou et ainsi participer au financement des prochaines manifestations en faveur de nos enfants, notamment la fête de fin d'année scolaire. Les commandes doivent être validées au plus tard le 29 mars 2025, pour un retrait le samedi 12 avril à la salle des fêtes de Villedoux, de 9h à 17h.

Pour passer commande, c'est ici :



+ d'infos : [07.44.86.29.00](tel:07.44.86.29.00) - [apevilledoux@outlook.fr](mailto:apevilledoux@outlook.fr)

### Villedoux Seniors

A l'initiative de notre A.S.V.P., une réunion d'information a été proposée à l'association Villedoux Seniors, le 11 février, pour échanger sur un thème d'actualité, la sécurisation des biens et des personnes. Cette réunion animée par la brigade de gendarmerie de Nieul-sur-Mer a été très appréciée par les nombreux participants.



+ d'infos : [association.seniors.vdx@orange.fr](mailto:association.seniors.vdx@orange.fr)